

saires pour établir un nouveau classement des passagers à bord des bâtiments de l'Etat.

L'Etat ci-annexé, qui a été établi conformément à ces indications, comprend, d'une part, le classement des fonctionnaires des différents départements ministériels, d'autre part, celui des fonctionnaires du service colonial relevant du département de la marine.

Veuillez, je vous prie, donner des ordres pour que l'on se conforme exactement à la classification qui fait l'objet de l'état annexé à la présente circulaire, dont l'insertion au *Bulletin officiel de la marine* tiendra lieu de notification

Recevez, etc

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,
Signé A. POTRUAU.

Etat portant classement des fonctionnaires des differents ministeres.

Ministère de la justice.

(Pour le classement des magistrats coloniaux, voir ci-apres Ministère de la Marine et des colonies)

Ministres des affaires étrangères.

TABLE DU COMMANDANT — 1^{re} catégorie (1) Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires de 1^{re} et de 2^e classe, envoyés et charges d'affaires, secrétaires de 1^{re} classe, consuls généraux — 2^e catégorie (2) secrétaires de 2^e et de 3^e classe, consul juge à Alexandrie, agents vice-consuls et chanceliers revêtus du titre de consul honoraire, premier drogman de l'ambassade à Constantinople, secrétaire interprète de la même ambassade, premier interprète de la légation à Pékin, premier interprète de la légation à Icheran, secrétaires interprètes du gouvernement à Paris

TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR — Attaches, élèves consuls, agents vice consuls et chanceliers non revêtus du titre de consul honoraire premiers drogmans et interprètes de consulats généraux, seconds et troisièmes drogmans de l'ambassade à Constantinople, seconds drogmans de consulats généraux, drogmans chanceliers et interprètes chanceliers drogmans à la disposition de l'ambassade à Constantinople, élèves interprètes en Chine, médecin de la légation en Chine et médecin de la légation en Perse, conservateur du domaine de Longwood à Sainte Hélène

TABLE DES ASPIRANTS — Elèves drogmans, commis de chancellerie, drogmans et interprètes auxiliaires, linguistes en Chine

TABLE DES MAÎTRES — Sous-gardiens du domaine de Longwood et agents du même ordre

PASSAGERS A LA RATION — Seront traités comme simples rationnaires les Français dépourvus de ressources embarqués à bord des bâtiments de l'Etat sur la requisition d'agents des affaires étrangères

Ministère de l'intérieur.

SERVICE METROPOLITAIN.

TABLE DU COMMANDANT — 1^{re} catégorie Prefets, inspecteurs généraux des lignes télégraphiques — 2^e catégorie Sous-prefets et secrétaires généraux de préfecture, conseillers de préfecture, inspecteurs généraux de 1^{re} et de 2^e classe des services administratifs, inspecteurs divisionnaires et inspecteurs des lignes télégraphiques, commissaires centraux de police

TABLE DE L'ÉTAT MAJOR — Inspecteurs généraux adjoints de services administratifs, directeurs, inspecteurs et employés du service administratif des établissements pénitentiaires, médecins, surnuméraires, pasteurs et rabbins attachés aux prisons, directeurs des transmissions, chefs de station, commis principaux et employés des lignes télégraphiques, commissaires de police

TABLE DES MAÎTRES — Gardiens-chefs et gardes-magasins des établissements pénitentiaires, agents spéciaux, chefs surveillants des lignes télégraphiques.

PASSAGERS A LA RATION — Facteurs des lignes télégraphiques, gardiens des prisons

(1) La 1^{re} catégorie donne droit à une allocation de 20 fr. par jour
(2) La 2^e catégorie donne droit à une allocation de 12 fr. par jour